

AMPHITÉA

L'ASSURANCE D'ÊTRE ENTENDU

Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite

1 JUIN 2019 |

magazine #110

PROTECTION SOCIALE: QUEL MODÈLE RÉINVENTER ?

NÉ DANS L'APRÈS-GUERRE,
NOTRE SYSTÈME DE PROTECTION
SOCIALE ABSORBE AUJOURD'HUI
L'ESSENTIEL DE NOS DÉPENSES
PUBLIQUES, SANS QUE LES
FRANÇAIS EN SOIENT VRAIMENT
CONSCIENTS.

- La protection sociale, c'est quoi au juste ?
- Pourquoi la réformer ?
- Quelles responsabilités pour le citoyen ?



P.6

Protection sociale : toujours plus ?



P.14-15

Jean-Claude Barboul, président de l'Agirc-Arrco est le grand témoin d'AMPHITÉA Magazine

Rendez-vous

SOYEZ CONNECTÉ SUR **amphitea.com**

Pour accéder à des contenus complémentaires, utilisez les QR Codes.

Pour cela téléchargez une application sur **Apple store** ou **Google Play**.

www.amphitea.com



EN SAVOIR +
DÉCOUVREZ NOTRE SITE INTERNET

Sommaire #110

ÉDITO

P. 3 L'édito d'Yvan Stolarczuk, directeur d'AMPHITÉA

ZOOM

P. 4-5 Une nouvelle communication pour AMPHITÉA

PANORAMA

- P. 6-7 Protection sociale : le casse-tête français
- P. 8-9 C'est quoi la protection sociale ?
- P. 10-11 Un modèle social qui doit évoluer avec son temps
- P. 12 Retraites : vers un système mixte combinant répartition et capitalisation
- P. 13 Rencontre avec Jean-Marie Spaeth, membre du conseil scientifique du Cercle de l'Épargne

INTERVIEW

- P. 14-15 Jean-Claude Barboul, président de l'Agirc-Arrco
- P. 16 Rencontre avec Philippe Georges, membre du conseil scientifique du Cercle de l'Épargne
- P. 17 Dépendance : pourquoi pas l'assurance obligatoire ?

EN PRATIQUE

- P. 18-19 Audit de protection sociale : objectif sérénité
- P. 20 Quatre adhérents d'AMPHITÉA témoignent
- P. 21 Rencontre avec Philippe Dabat, membre du comité de direction d'AG2R LA MONDIALE

ZOOM

P. 22 Un défi particulier pour les Outre-mer

À DÉCOUVRIR SUR AMPHITÉA.COM

- P. 23 - Questions à Jean-Claude Fluhr, président de la protection sociale européenne
- Comment lire son bulletin de salaire ?
- Enquête 2019 "Les Français, la retraite et l'épargne"

AMPHITÉA Magazine est imprimé sur du papier recyclé et répond à un cahier des charges environnemental de bonne gestion des déchets et de non utilisation de produits toxiques.



Édito

« Le devoir de cotiser... le droit de savoir »

La polémique lancée par Emmanuel Macron il y a juste un an sur le coût et l'efficacité de nos minima sociaux en France reste encore présente dans les esprits, et peut expliquer en partie les troubles que connaît notre pays depuis plusieurs mois. Laissons aux militants politiques le soin de porter des jugements partisans et attachons-nous plutôt à décortiquer et à mieux comprendre le fonctionnement de notre protection sociale. À l'heure des grandes réflexions et des réformes lancées sur la retraite, la santé ou la dépendance, nous avons le droit de savoir et de mieux appréhender ces questions, en contrepartie de notre devoir à tous de cotiser et de contribuer au système.



57,5%
des dépenses publiques sont consacrées à la protection sociale.

9
Français sur dix sont attachés à notre « modèle social ».

Fidèle à ses missions d'information et de communication, votre association vous propose donc ce numéro consacré à la « protection sociale en France », avec quatre objectifs :

- apporter, tout d'abord, une clarification à un sujet qui concerne chacun d'entre nous, quels que soient son âge, ses revenus, son lieu de vie, sa situation personnelle ou professionnelle, et son niveau de contribution au système;
- s'interroger ensuite, avec les experts que nous avons rencontrés, sur la pertinence, en 2019, de notre modèle de protection sociale imaginé en 1945 et sur la nécessité, ou pas, de le faire évoluer pour tenir compte des changements démographiques, économiques et sociologiques intervenus depuis 74 ans;
- faire prendre conscience également que la solidarité nationale, si importante et efficace soit-elle, ne suffit pas forcément à assurer à tout le monde le niveau de vie que chacun souhaite et que l'initiative individuelle doit parfois prendre le relais pour venir la compléter;

- mettre en lumière enfin la vocation de notre partenaire AG2R LA MONDIALE, acteur majeur de la protection sociale en France, à vous proposer des audits de protection sociale permettant de disposer d'une visibilité de vos couvertures sociales en cas de maladie, d'arrêt de travail, d'invalidité, de décès, ainsi que vos revenus à la retraite, pour vous et votre conjoint.

À un titre ou à un autre, nous bénéficions tous aujourd'hui de droits sociaux. Et s'il existe un devoir de cotiser, il en existe un autre également : c'est celui de s'informer. J'espère qu'à travers ce nouveau numéro de votre magazine, ainsi que sur notre site web, vous trouverez matière à réfléchir, à débattre, à agir. C'est toute l'ambition d'AMPHITÉA que de mieux vous éclairer sur ces sujets et ainsi mieux vous défendre. Bonne lecture !

Yvan Stolarczuk,
directeur d'AMPHITÉA

Amphitéa Magazine #110 • Directeur de la publication: Yvan Stolarczuk • Comité éditorial: Yvan Stolarczuk, Pierre Geirnaert, Sarah Le Gouez, Patrice Coste, Frank Mauerhan, Guillaume Bertho • Conception & réalisation: Cap Horn Paris / humancom • Photo de couverture: iStock – Éditeur: DMR SA • 5, rue Cadet 75009 Paris • Impression: Beecom • Dépôt légal: à parution • Ce magazine s'adresse aux adhérents d'AMPHITÉA. ISSN 1634 – 1929 • AMPHITÉA – 5, rue Cadet 75009 Paris • Tél.: 01 71 24 02 60 – Fax: 01 71 24 02 61 • email: amphitea@amphitea.com.

REJOIGNEZ-NOUS SUR AMPHITEA.COM ET RESTEZ INFORMÉ

L'actualité de l'assurance sur la santé, la prévoyance, l'épargne et la retraite

ACTUALITÉS / DOSSIERS / EN PRATIQUE / VOTRE ASSOCIATION

Une recherche thématique pour aller à l'essentiel

- Santé
- Prévoyance >
- Épargne >
- Retraite >
- Vie de l'Association >
- Patrimoine
- Placement

La vie de votre association



Des liens vers nos partenaires



Des formats d'informations innovants et pédagogiques: vidéos, animations, infographies...

Partagez l'information sur vos réseaux



Abonnez-vous à la lettre d'informations

www.amphitea.com

EN SAVOIR +
RENDEZ-VOUS SUR LE site amphitea.com

PROTECTION SOCIALE: LE CASSE-TÊTE FRANÇAIS



« **U**n pognon de dingue! » Même si elle est provocatrice, cette formule, employée par le président Macron pour qualifier l'argent dépensé par la France pour son système de protection sociale, n'en est pas moins exacte. Un tiers des dépenses publiques du pays est en effet consacré à la réduction des inégalités sociales. Avec un certain succès puisque, selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), la France fait partie des pays où les inégalités de revenus sont les plus faibles. Mieux encore, le pourcentage de la population française qui vit sous le seuil de pauvreté est plus bas en France que dans la majorité des pays européens et il baisse depuis vingt ans. Enfin, troisième indicateur, la part du revenu

national que se partagent les 1 % les plus riches du pays augmente certes, mais moins vite en France que dans les autres pays développés. Pas de quoi toutefois pousser un cocorico. Car ces apparents bons résultats sont obtenus au prix fort! Inégalité des chances plus grande que chez nos voisins avant correction par la redistribution... hausse des impôts et des prélèvements sociaux de 85% en vingt ans... distribution de pouvoir d'achat par la création de déficit budgétaire... diminution des investissements structurants au bénéfice des prestations sociales... perte de compétitivité de l'économie nationale... remplacement du système de protection sociale, imaginé à la Libération et largement géré par le paritarisme, par une usine à gaz complexe, opaque, administrée principalement par

l'État-providence et à laquelle le citoyen ne comprend rien... Ajoutons pour faire bonne mesure des dérives de l'assistanat que les élus obnubilés par le maintien de la paix sociale (ou leur réélection?) hésitent à réprimer et on obtient l'un de ces nœuds gordiens que la France aime bien ficeler.

Quelle part de la richesse nationale sommes-nous prêts à dépenser pour notre protection sociale? Quel effort personnel doit faire le citoyen pour préserver son avenir et celui de ses proches? Quelles dépenses publiques doit-on accepter de réduire pour revenir à l'équilibre des comptes publics? Autrement dit, qui doit payer quoi? Parce qu'on ne répondra pas à ces questions sans des citoyens informés, responsabilisés, impliqués, AMPHITÉA ouvre le débat dans votre magazine.



RETROUVEZ
LES DATES-CLÉS
DE LA PROTECTION
SOCIALE EN
FRANCE

RENDEZ-VOUS SUR LE
SITE amphitea.com



La protection sociale regroupe les mécanismes de prévoyance collective destinés à faire face aux conséquences financières des risques sociaux.

C'EST QUOI LA PROTECTION SOCIALE ?

Championne en Europe de la protection sociale, la France dispose d'un système performant mais coûteux, né après la Libération. Près de 75 ans après, a-t-elle les moyens de le pérenniser ?

Fondée sur la solidarité entre les êtres humains et entre les générations, la protection sociale désigne l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective mis en place par la société pour permettre à ses membres de faire face aux conséquences financières des "risques sociaux". Il s'agit de situations susceptibles de compromettre la sécurité économique de l'individu ou de sa famille, en provoquant une baisse de ses ressources ou une augmentation de ses dépenses.

QUELS RISQUES ?

Ces risques peuvent concerner la santé, la vieillesse et la survie, la famille, l'emploi, le logement, la pauvreté et l'exclusion sociale ou encore la dépendance.

QUELLE PHILOSOPHIE ?

Les prestations sociales peuvent être attribuées selon trois logiques différentes.

1. La logique d'assurance sociale entend prémunir contre un risque de perte de revenus (chômage, maladie, vieillesse, accident du travail). Réservées à ceux qui cotisent, les prestations sont financées par des cotisations assises sur les salaires (comme dans une assurance privée).
2. La logique d'assistance instaure, quant à elle, une solidarité entre les individus pour lutter contre les formes de pauvreté. Versée sous condition de ressources, mais non de cotisations préalables, la prestation assure un revenu minimum qui ne couvre pas forcément un risque spécifique (RSA, allocation adulte handicapé, minimum vieillesse...).
3. Enfin, la logique de protection universelle couvre certaines catégories de dépenses pour tous les

individus. Les prestations sont accordées sans conditions de cotisations ni de ressources et sont les mêmes pour tous (allocations familiales...).

QUI GÈRE ?

Les institutions ayant en charge la protection sociale sont nombreuses : l'État dont le budget assure certaines dépenses en direct, les collectivités territoriales comme les communes et les départements, les organismes caritatifs, mais aussi et surtout des organismes à but non lucratif assurant une mission de service public sous le contrôle de l'État. Citons la Sécurité sociale, l'Unedic et l'Assedic qui gèrent le chômage, les régimes complémentaires obligatoires de retraite tels que l'Agirc-Arrco, les régimes complémentaires facultatifs d'assurance maladie comme les mutuelles et les institutions de prévoyance.

740 milliards

c'est, dans le montant total des prélèvements obligatoires, ce que la France dépense chaque année pour sa protection sociale.

QUI PAYE ?

Ce sont les prélèvements obligatoires qui financent en très grande partie les dépenses de protection sociale. Et des prélèvements obligatoires, la France n'en manque pas qu'il s'agisse d'impôts ou de cotisations ! Cotisations sociales payées par les salariés et les employeurs, prélèvements sociaux (CSG, CRDS, C3S*), taxe sur la valeur ajoutée (TVA), impôts sur le revenu et sur les sociétés, etc. Au total, chaque Français a payé en moyenne 1038 euros de prélèvements obligatoires en 2017, une somme en hausse de 85% sur vingt ans. De façon plus marginale, la protection sociale est également financée par des dons

des particuliers et des subventions publiques dont certaines venant de l'Europe.

QUELS MONTANTS ?

Déjà très importantes, les sommes consacrées à la protection sociale ne cessent d'augmenter et représentent aujourd'hui 57,5% des dépenses publiques. Cela s'explique par la tradition française de l'État-providence, mais aussi par le vieillissement de la population engendré par l'allongement de la durée de la vie et un taux de chômage important.

Autre facteur explicatif, le fort taux d'inégalités primaires affiché par la France. Avant correction par la redistribution et la solidarité nationale, notre pays présente en effet un taux d'inégalités plus fort que celui de ses voisins européens. Il lui faut donc dépenser plus qu'eux pour protéger ses populations les plus fragiles. Il le fait avec une certaine efficacité : selon les chiffres publiés par le gouvernement dans le cadre du grand débat, le niveau de vie de 20% de Français les plus pauvres est augmenté de près

de 75% grâce à la redistribution. Leurs revenus mensuels moyens passent ainsi de 560€ à 960€ sous l'effet de la redistribution.

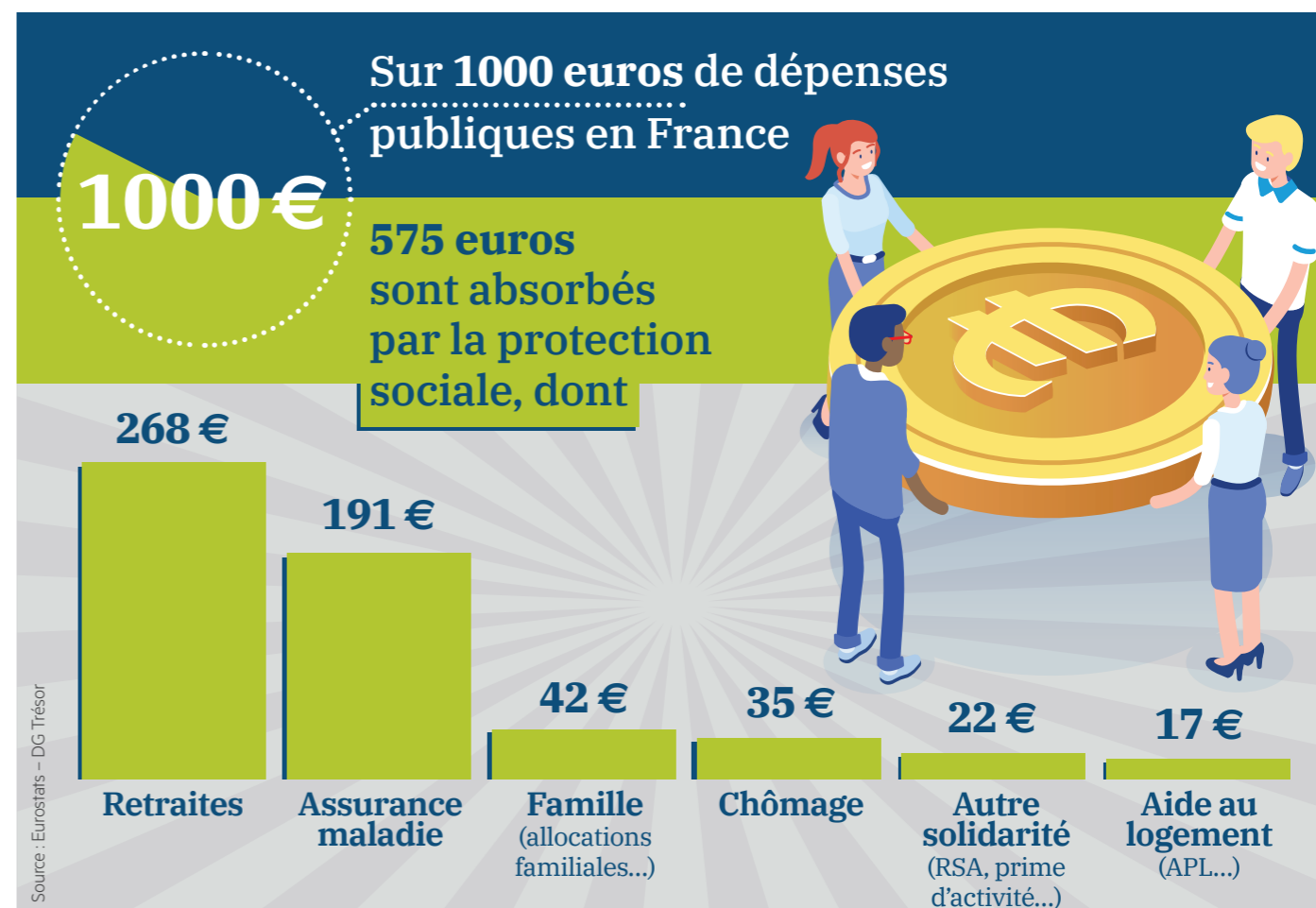
Il n'empêche que la France vit au-dessus de ses moyens en dépensant plus qu'elle ne gagne. Elle doit donc emprunter chaque année pour combler son déficit. En s'endettant de 2665 euros chaque seconde, elle crée ainsi une dette colossale (2368 milliards d'euros à mi-avril 2019 selon le site www.dettepublique.fr) à la charge des générations futures. ●

*CSG : contribution sociale généralisée
CRDS : contribution pour le remboursement de la dette sociale
C3S : contribution sociale de solidarité des sociétés.

www.amphitea.com



EN SAVOIR +
RENDEZ-VOUS SUR LE site amphitea.com





UN MODÈLE SOCIAL QUI DOIT ÉVOLUER AVEC SON TEMPS

La France consacre un tiers de son PIB à réduire les inégalités sociales. Attachés à cette “tradition” nationale, les Français ont perdu le sens des réalités et n’ont pas conscience que cette redistribution plombe les comptes publics et la compétitivité de l’économie. Des réformes s’imposent pour rebâtir un système viable et transparent. Mais pour qu’elles soient acceptées et comprises, il faut des choix politiques clairs et beaucoup de pédagogie.

POURQUOI LE SYSTÈME S’ESSOUFFLE ?

Depuis 1945, date à laquelle notre système de protection sociale a été conçu, la société et l’économie françaises ont tellement changé que le principe fondateur : « Chacun cotise selon ses moyens et chacun reçoit selon ses besoins », ne fonctionne plus. Plusieurs facteurs, étroitement imbriqués et se nourrissant les uns les autres, expliquent cet essoufflement.

Premièrement, nous vivons de plus en plus vieux et les Français qui ont besoin de percevoir des prestations sociales, qu’il s’agisse de maladie ou de retraite, sont de plus en plus nombreux.

Deuxièmement, le taux de chômage très important en France signifie, d’une part, des cotisations moins importantes, d’autre part, une masse importante de personnes à indemniser. Troisièmement, comme le souligne Philippe Crevel, directeur du Cercle de l’Épargne, la France a un taux d’inégalités primaires – c’est-

à-dire avant correction par la redistribution des richesses – plus élevé que ses voisins européens. Si l’inégalité des chances y est plus douloureuse, c’est notamment à cause d’un système d’éducation et de formation moins performant et d’un taux de chômage élevé. « Face à un problème, les pouvoirs publics n’ont cessé de vouloir créer de nouvelles prestations, constatait Philippe Crevel. La France a choisi de socialiser une partie des revenus, mais ce processus a un coût. Au regard des résultats économiques, il n’est pas certain que ce choix soit le meilleur. La correction des inégalités par le système de redistribution est plus facile à mettre en œuvre que la réduction des inégalités primaires qui exige de la persévérance. Le temps politique étant court, cette seconde option est souvent préférée à la première... »

Quatrièmement, les impôts et les prélèvements sociaux ont augmenté de 85% depuis vingt ans, bien plus vite que le PIB, qui lui n’a crû que de 77%. C’est donc par le déficit budgétaire que la France a financé ce “toujours

plus de prestations sociales” et distribué du pouvoir d’achat.

À la clé, une “exaspération fiscale” des classes moyennes, des comptes publics plombés par une dette abyssale, une économie productive qui se bat à armes inégales face à la concurrence mondiale... et un mouvement des gilets jaunes.

POURQUOI LES FRANÇAIS N’Y COMPRENNENT RIEN ?

« On réforme, mais discrètement, sans que les Français prennent conscience des enjeux des changements entrepris et cela crée de la distance entre eux et les décideurs politiques. Or, c’est en les rendant plus acteurs, qu’on les rendra plus réceptifs aux raisons pour lesquelles on leur demande de payer ! » Pour Jean-Marie Spaeth, membre du conseil scientifique du Cercle de l’Épargne (lire page 13), la protection sociale est aux mains de l’État-providence et

+ 85 %
c’est en pourcentage l’augmentation des dépenses de protection sociale depuis vingt ans.

les citoyens, qui n’ont pas leur mot à dire, n’y comprennent plus rien.

Facteur aggravant, la protection sociale, matérialisée par des prestations, se voit moins que des investissements “en dur” dans les infrastructures.

Rien d’étonnant donc si les gilets jaunes alignent les revendications, comme si le budget de l’État était un puits sans fond...

« Si les Français n’ont pas conscience qu’on dépense des milliards pour notre protection sociale et d’où vient cet argent, cela pose un vrai problème de démocratie ! » constate Jean-Claude Barboul. Et le président de l’Agirc-Arrco (lire page 14) d’insister sur la nécessité de responsabiliser les Français d’aujourd’hui vis-à-vis de l’avenir de leurs enfants en appelant de ses vœux un contrat social. « On ne peut pas avoir une génération prédatrice au détriment de celles qui la suivront, martèle-t-il. Il faut une promesse générationnelle. La soutenabilité de notre système de protection sociale passe aussi par cette prise de conscience de tous nos concitoyens. »

Une prise de conscience que Jean-Marie Spaeth conditionne par un renouveau du paritarisme malmené par le gouvernement. « Il faut, dit-il, recréer des lieux où les individus redeviennent acteurs de leur propre protection sociale. Il faut réinventer de nouvelles formes de gestion collective. »

POURQUOI ET COMMENT RÉFORMER ?

« Nous entrons dans une période où le système existant fait face à ses limites, du fait de son mode de financement, car la protection sociale est intimement liée à la richesse créée, relève Philippe Dabat, membre du Comité de direction d’AG2R LA MONDIALE. La redéfinition d’un modèle français de solidarités suppose des choix politiques et un consensus au sein de la société française » (lire page 21). Comme Philippe Dabat, tous les experts interviewés par AMPHITÉA Magazine le disent : il est urgent de réformer le système de protection sociale si nous voulons le pérenniser

Une préoccupation croissante pour les Français



Quelles sont les dimensions de la protection sociale qui préoccupent le plus les Français ? Quel est leur niveau d’information sur ces différents thèmes ? Et comment envisagent-ils l’avenir ? Pour répondre à ces questions, notre partenaire AG2R LA MONDIALE a confié, fin 2017, une enquête à l’institut Harris Interactive.

Principal enseignement de cette étude : près de 9 Français sur 10 (87%) se disent attachés au “modèle social français”. Celui-ci est vécu comme une composante à part entière de l’identité nationale, un élément différenciant vis-à-vis des autres pays, mais aussi un système efficace, puisque, pour 91% des sondés, la France a la chance de disposer d’une protection sociale plus forte que ses voisins.

Solidarité et cohésion sociale, deux mots souvent cités par les Français pour qualifier leur protection sociale. Mais certains évoquent aussi un système coûteux et en proie à des abus.

Des enjeux importants

Deuxième enseignement, les Français considèrent que les thèmes liés à la protection sociale vont devenir des enjeux de plus en plus importants pour eux dans les années qui viennent. La dépendance, par exemple, est déjà un sujet de préoccupation majeure pour 22% des sondés, mais cette proportion passe à 37% lorsque ceux-ci se projettent à 15 ans. Idem pour la retraite : 20% aujourd’hui, 32% dans 15 ans.

De fait, pris individuellement, chacun des grands thèmes de la protection sociale apparaît comme un enjeu important dans la vie des Français : 83% sont préoccupés par la santé, 72% par le risque dépendance, 68% par la retraite, 67% par l’épargne. Travailleurs non salariés et chefs d’entreprise sont encore plus inquiets vis-à-vis de la retraite : 76% pour les premiers, 82% pour les seconds.

Un manque de compréhension

Harris Interactive associe cette inquiétude à un certain scepticisme concernant l’avenir de la protection sociale en France : les sondés estiment majoritairement (70%) que leur système de protection sociale fonctionne bien aujourd’hui, mais 39% seulement restent globalement confiants pour l’avenir. Cette forte préoccupation, constate l’institut de sondage, est peut-être liée en partie au sentiment de ne pas maîtriser l’ensemble des connaissances nécessaires sur chacun de ces thèmes. Ainsi, 50% seulement des Français disent bien connaître le fonctionnement de leur système de retraite et 41% connaissent des solutions pour faire face au risque de dépendance. La perte d’autonomie apparaît donc, plus encore que les autres thèmes de la protection sociale, comme un fort enjeu de pédagogie auprès des Français pour l’avenir. Voilà qui conforte AMPHITÉA dans sa mission d’information et de conseil auprès de ses adhérents.

Enquête réalisée en ligne du 5 au 13 décembre 2017. Échantillon de 3 000 personnes, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l’interviewé(e).

comme le souhaitent les Français dans l’enquête Harris Interactive (lire ci-dessus).

Ils ne sont pas les seuls. Dans *Les Échos* du 22 mars 2019, l’éditorialiste Jean-Marc Vittori donnait des pistes de réforme en expliquant qu’il serait plus judicieux de financer la protection sociale par l’impôt, plutôt que par la cotisation, comme la CSG a commencé à le faire. Selon lui, le système actuel souffre d’abord d’une confusion entre assurance et solidarité. L’assurance, explique-t-il, souffre de deux faiblesses : « Elle ponctionne davantage les petits revenus » et « elle tombe vite dans le déficit dès lors que l’argent rentre moins bien ». Pour l’éditorialiste, « cette confusion explique le poids très élevé des cotisations sociales en France, frein majeur à l’embauche ». Mais,

continue-t-il, le système souffre aussi d’une confusion entre redistribution horizontale et redistribution verticale. Et de citer en exemple la politique familiale, dont « l’objectif n’est pas de réduire l’écart de revenus entre riches et pauvres, mais de limiter les écarts de niveau de vie entre ceux qui ont des enfants et ceux qui n’en ont pas ».

Autre éditorialiste à prendre position pour un système plus “assistanciel” qu’“assuranciel” (*Les Échos* du 31 janvier 2019), Denis Olivennes appelle de ses vœux un système dont le financement reposerait sur l’impôt, une partie des allocations étant forfaitaire et les ménages riches contractant, au-delà, des assurances privées. ●



Le haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye (2^e en partant de la droite), a pris 18 mois pour mener la concertation. Le projet de loi devrait être présenté en juin et débattu à partir de la rentrée de septembre.

Retraites : vers un système mixte combinant répartition et capitalisation

Conscients des incertitudes qui pèsent sur notre système de retraite, les Français sont 45 % à envisager une dose de capitalisation pour obtenir une retraite correcte.

Premier poste de dépenses de l'État-providence, les retraites absorbent 275 milliards d'euros sur les 740 milliards du budget de la protection sociale. Et ça ne va pas s'arranger ! D'une part, les baby boomers ne sont pas encore tous partis en retraite, et, d'autre part, le chômage est encore à un haut niveau dans notre pays. Enfin, la désindustrialisation et les suppressions d'emplois dans le tertiaire, dues à la digitalisation de l'économie, ne vont pas arranger la situation. Avec de plus en plus de retraités et de moins en moins d'actifs pour payer leurs retraites, la question, explique le président de l'Agirc-Arrco, Jean-Claude Barboul (lire page 14), n'est pas de se demander si les jeunes auront une retraite, mais quel en sera le montant.

vivre correctement à l'avenir. C'est là l'un des enseignements de l'enquête 2019 sur "Les Français, la retraite et l'épargne" réalisée par le CECOP (Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique) pour le Cercle de l'Épargne et AMPHITÉA, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE.

POUR UN RÉGIME UNIVERSEL

Malgré ce pessimisme les sondés n'acceptent pas l'idée de travailler plus pour améliorer leur niveau de vie. Concernant la réforme en cours de réflexion, 48 % des Français paraissent prêts à accepter une réforme systémique des retraites, mais sous réserve que le futur régime, dit universel, prenne en compte certaines spécificités (par exemple, la pénibilité, le travail de nuit, les missions dangereuses, etc.). Opposés au report à 65 ans de l'âge légal de départ à la retraite (41 % pensent même qu'il est possible de revenir à 60 ans), ils sont dubitatifs face aux intentions des réformateurs : 37 % pensent que les pouvoirs publics veulent profiter de cette réforme pour reculer l'âge effectif de départ à la retraite, 29 % craignent que l'objectif soit la réduction des pensions.

DES PENSIONS INSUFFISANTES

La réforme systémique actuellement à l'étude ne va pas tout régler et le système universel à points que souhaite mettre en place Emmanuel Macron risque même d'aboutir à une baisse de certaines retraites. Conscients des incertitudes qui pèsent sur l'avenir du système, les Français sont 69 % à penser que leur pension est, ou sera, insuffisante pour

DES SOLUTIONS INDIVIDUELLES

La sagesse voudrait donc que tous ceux qui ont les moyens de le faire mettent en place des solutions individuelles pour compenser les incertitudes générées par la redistribution nationale. Une conception du financement de la protection sociale partagée par 45 % des personnes interrogées pour l'enquête, qui souhaitent la mise en place d'un système mixte combinant répartition et capitalisation. Une solution surtout portée par les jeunes, les indépendants et les cadres. ●

Retrouvez tous les résultats de l'enquête sur "Les Français, la retraite et l'épargne" sur notre site www.amphitea.com

69 %
des Français pensent que leur pension est ou sera insuffisante pour vivre correctement à l'avenir.

Rencontre avec Jean-Marie Spaeth

« ON A CRÉÉ UN FOSSÉ ENTRE LE PEUPLE ET L'ÉTAT CENTRALISÉ »

Ancien président de la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des travailleurs salariés, **Jean-Marie Spaeth** est membre du conseil scientifique du Cercle de l'Épargne.

AMPHITÉA MAGAZINE : Quel jugement portez-vous sur notre système de protection sociale ?

Jean-Marie Spaeth : C'est l'un des systèmes les plus protecteur des pays développés. Fondé sur la solidarité il laisse peu de monde au bord de la route. S'il fallait toutefois lui trouver des points négatifs, je pointerais les déserts médicaux, le coût des soins et les inégalités de revenus, même s'il existe des filets de sécurité comme le minimum vieillesse, l'aide au logement ou encore le RSA. Enfin, ce système s'est centralisé et technocratisé. Il est devenu très complexe et nombreux sont ceux qui ont du mal à en appréhender les rouages.

A. M. : Faut-il réformer ce système ?

J.-M. S. : Mais on n'arrête pas de le faire ! On dit que les Français sont contre les réformes, c'est faux ! Le problème, c'est que le pays se réforme en catimini. En 1945, après avoir construit la démocratie politique au sein du Conseil national de la Résistance, les architectes de notre système de protection sociale voulaient également promouvoir la démocratie sociale. Le financement était assuré par les cotisations des salariés et des employeurs et ceux-ci étaient chargés de la gestion. Aujourd'hui, tout a changé. Le financement est assuré par tous les revenus (CSG) et une part importante des cotisations des employeurs a été prise en charge par l'État. Avec une part de la TVA qui lui est affectée, la sécurité sociale est devenue universelle. On réforme discrètement, sans que les Français prennent conscience des enjeux des changements entrepris. Cela crée de la distance, de l'incompréhension entre eux et les décideurs politiques. Or, c'est en rendant les citoyens plus acteurs, qu'on les rendra plus réceptifs aux nécessaires évolutions et qu'ils comprendront pourquoi on leur demande de payer !

A. M. : Le paritarisme n'est-il pas là pour ça ?

J.-M. S. : Oui, sauf que là aussi, les choses ont changé. On n'a pas assez mesuré la transformation du CNPF en Medef. Au patronat de l'industrie marqué par le paternalisme, s'est substitué le patronat financier libéral. Pour lui, au niveau national interprofessionnel, les acteurs sociaux n'ont pas à produire des droits collectifs. Le dialogue social ne s'exerce qu'au niveau

de l'entreprise. De 2001 à 2004, le Medef a déserté les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale et, aujourd'hui, il est peu enclin à la négociation nationale et à la gestion des institutions sociales. Aujourd'hui, c'est l'État et le monde politique qui gèrent les droits sociaux et on a créé un fossé entre les citoyens et l'État centralisé. Comment créer des lieux où les personnes redeviennent acteurs de leur propre protection sociale ? Comment réinventer de nouvelles formes de gestion collective ?

A. M. : Même si notre système de protection sociale a montré qu'il sait évoluer, quelles évolutions faudrait-il encore lui faire subir ?

J.-M. S. : Pour plus d'égalité et d'efficacité, il faudrait sortir de l'uniformité des mesures. Si les besoins de santé sont les mêmes pour tous nos concitoyens, et cela sur l'ensemble du territoire, la manière de répondre à ces besoins n'est pas la même en Île-de-France et dans une vallée vosgienne... Il faut réinventer en France le principe de subsidiarité : un État central ne peut effectuer que les tâches qui ne peuvent être réalisées à l'échelon inférieur.

A. M. : Que pensez-vous de la réforme des retraites ?

J.-M. S. : Il faut de la clarté, de la transparence et une plus grande équité. Un régime universel est nécessaire pour y parvenir. Tous nos régimes sont en répartition, mais on utilise des techniques très différentes. En fait, il en existe quatre. Un : dans les mines, on cotise de manière proportionnelle à son salaire, mais au moment de la retraite on touche la même somme à durée de cotisation identique. C'est la solidarité extrême ! Deux : dans la fonction publique, on cotise proportionnellement à son revenu indiciaire, mais la retraite est calculée en pourcentage des six derniers mois de salaire. Autrement dit, il n'y a pas forcément de relation entre ce que l'on a cotisé et ce que l'on perçoit en retraite. Trois : dans le régime Agirc-Arrco, le montant de la retraite est parfaitement aligné sur ce que l'on a cotisé. Quatre : dans le régime général, on a institué un compromis en encadrant le montant de la retraite dans un tunnel ; pas plus de 50 % du plafond de la Sécurité sociale et pas moins que le minimum contributif⁽¹⁾. Nos régimes de retraite sont tous fondés sur la solidarité entre actifs et



« C'est en rendant les citoyens plus acteurs, qu'ils comprendront pourquoi on leur demande de payer ! »

retraités, mais également sur la solidarité nationale avec une compensation inter régimes. Dans ces conditions, un régime universel est une question d'équité et de pérennisation de la répartition. ●

(1) Depuis le 1^{er} janvier 2019, le minimum contributif de base est de 636,57 € par mois. Son montant est majoré si on a cotisé au moins 120 trimestres ; il passe alors à 697,68 €.



Rencontre avec Jean-Claude Barboul, président de l'Agirc-Arrco.

«RETRAITES : IL FAUT UNE PROMESSE GÉNÉRATIONNELLE»

Pour Jean-Claude Barboul, les partenaires sociaux doivent avoir une place importante dans la gouvernance du futur régime de retraite.



AMPHITÉA MAGAZINE: Quel jugement global portez-vous sur notre système de protection sociale ?

Jean-Claude Barboul: Une précision pour commencer: quand on parle de protection sociale, on pense généralement au budget de l'État, alors que la grande masse des dépenses est assise sur des cotisations. Ceci dit, notre système a su évoluer, même si on ne s'en rend pas toujours compte. Prenons la maladie par exemple. En 1945, le système versait principalement des allocations en espèces sous forme d'indemnités journalières. Aujourd'hui, il s'agit surtout de versements en nature, sous forme de remboursement de soins et de médicaments. Globalement, ce système a bien fait son œuvre. Il a, par exemple, sorti les retraités de la pauvreté en les autonomisant financièrement, de sorte qu'ils ne sont plus à la charge de leurs enfants. Mais il doit être amélioré. D'une part, il y a encore des injustices criantes: près d'un retraité sur deux est proche du minimum contributif et doit percevoir un complément de pension pour atteindre 85 % du SMIC... D'autre part, on peut déplorer aussi un manque de pédagogie et de lisibilité. Pour reprendre les termes d'Emmanuel Macron, on dépense en France « un pognon de dingue », près de la moitié du PIB, c'est-à-dire, en effet, des sommes énormes, tout en s'accommodant du fait que certains sont éloignés du

Bio express

Jean-Claude Barboul a été élu président de l'Agirc en 2018 au titre du collège salarial. Il est administrateur depuis 2005 des fédérations Agirc et Arrco. De 2008 à 2014, il a été alternativement président et vice-président du GIE Agirc-Arrco. Il est administrateur de l'institution de retraite complémentaire AG2R LA MONDIALE Agirc-Arrco. Il a été conseiller technique auprès du directeur de Pôle Emploi Nord-Pas-de-Calais, secrétaire général de la CFDT Cadres jusqu'en avril 2017.

« Si les Français n'ont pas conscience qu'on dépense des milliards pour notre protection sociale et d'où vient cet argent, cela pose un vrai problème de démocratie ! »



26
c'est le nombre moyen d'années que l'on passe aujourd'hui en retraite.

système, quand ils n'en sont pas carrément exclus. Si les Français n'ont pas conscience qu'on dépense des milliards pour notre protection sociale et d'où vient cet argent, cela pose un vrai problème de démocratie !

A. M.: Comment améliorer la situation ?

J.-C. B.: Il faut clarifier le financement. Si on veut pouvoir faire des choix clairs et acceptés, il faut savoir qui paye et pourquoi. Une meilleure lisibilité est un préalable indispensable à un meilleur consentement au prélèvement. Il faut aussi que les Français connaissent mieux leurs droits et les aides auxquelles ils peuvent prétendre. Quand des gilets jaunes se plaignent d'avoir travaillé toute leur vie et de n'avoir que 500 euros de retraite pour vivre par mois, c'est qu'ils méconnaissent leur droit à percevoir l'allocation de soutien aux personnes âgées anciennement dénommée minimum vieillesse, ou qu'ils n'en ont pas fait la demande... Quand j'entends quelqu'un dire : « J'ai cotisé toute ma vie pour ma retraite... », j'ai envie de lui rappeler qu'on ne cotise pas pour soi, mais pour la génération qui est à la retraite lorsque nous-mêmes sommes actifs, de la même façon que ce seront les actifs qui cotiseront pour nous lorsque nous aurons arrêté de travailler. On ne peut pas avoir une génération prédatrice au détriment de celles qui la suivront. Il faut une promesse générationnelle. La soutenabilité de notre système de protection sociale passe aussi par cette prise de conscience de tous nos concitoyens.

A. M.: La réforme des retraites en cours d'élaboration va-t-elle dans le bon sens ?

J.-C. B.: Dans ses principes, la réforme va dans le bon sens, notamment avec son objectif d'une plus grande équité et d'une meilleure lisibilité à travers la mise en place d'un régime universel. Mais la gageure va être d'harmoniser des taux de cotisation et des assiettes de prélèvement très différents selon qu'on est salarié, indépendant ou fonctionnaire...

A. M.: C'est difficile de réformer en France ?

J.-C. B.: Pas tant que ça finalement. L'Agirc-Arrco, par exemple, a vécu une succession de réformes depuis l'après-guerre, et plus proches de nous, huit depuis 1993, soit une



réforme tous les trois ans, jusqu'à la fusion récente qui a encore amélioré la lisibilité de notre dispositif. L'Agirc-Arrco pourrait donc servir de modèle, d'autant qu'il s'agit d'un système par points et par répartition qui a su s'adapter aux évolutions de la société. En 1945, à une époque où l'espérance de vie était relativement faible, on parlait de « risque vieillesse ». Aujourd'hui, on passe en moyenne 26 ans de sa vie en retraite et ce risque est devenu une réalité tangible. Le système a évolué pour tenir compte de la demande et des besoins, et d'ailleurs Yannick Moreau, présidente du Comité de suivi des retraites, avait noté dans l'un de ses rapports que grâce à l'Agirc-Arrco, le niveau de vie des retraités a progressé, pour être aujourd'hui en moyenne légèrement supérieur à celui des actifs.

A. M.: Les partenaires sociaux ont donc été plutôt de bons gestionnaires. Cela veut-il dire que le paritarisme a encore de beaux jours devant lui ?

J.-C. B.: Si on parle du dialogue social, je réponds oui, au vu des 38 000 accords d'entreprise et des 1094 accords de branche signés entre les partenaires sociaux en 2017. Mais si on parle de gestion paritaire, tout dépend de la place qu'on veut laisser aux partenaires sociaux face à l'État dans le pilotage stratégique des politiques sociales.

A. M.: De nombreux adhérents d'AMPHITÉA sont « clients » de l'Agirc-Arrco. Ne craignez-vous pas que cette institution soit absorbée ou « diluée » dans le futur régime universel qui doit se mettre en place ?

J.-C. B.: L'Agirc-Arrco a pour objectif de servir les salariés, les retraités et les entreprises. Le régime en points que nous mettons en œuvre depuis plus de 70 ans, notre expérience de fusion de plusieurs dizaines de régimes, l'unification de plus de 40 plateformes

informatiques, notre personnel qualifié et engagé sont autant d'atouts indéniables. Il serait curieux que la représentation nationale, lorsque sera venu le processus législatif, ne prenne pas en compte cette expérience. Pour ce qui est de la gouvernance, les partenaires sociaux ont montré leur grande capacité à piloter un régime de retraite, au mieux des intérêts des parties prenantes et dans le souci de l'intérêt général. De son côté, l'État n'a pas toujours montré sa capacité à gérer à long terme. Là aussi, il serait curieux de ne pas accorder une place importante aux partenaires sociaux dans le futur régime.

A. M.: Les mesures annoncées pour développer l'épargne et la retraite d'entreprise vont-elles dans le bon sens ?

J.-C. B.: Oui. Le débat des années 90 entre capitalisation et répartition a vécu et le système par répartition a su faire preuve d'une forte résilience. La retraite supplémentaire prend tout son sens pour pallier l'érosion du taux de remplacement. Face à la capitalisation, qui renvoie à l'individu et à ses choix, l'épargne salariale collective, gérée dans l'entreprise, répond à cette problématique. Mais il faut l'assortir d'une gestion profilée et d'une aide au pilotage par un tiers de confiance.

A. M.: On entend beaucoup de jeunes dire avec un certain fatalisme: « De toute façon, je n'aurai pas de retraite ! » Qu'avez-vous envie de leur répondre ?

J.-C. B.: Ils auront une retraite, c'est sûr. Mais ce qui est incertain, c'est leur besoin de niveau de vie au moment de la retraite. Quand on est jeune, on a le temps d'agir, de réfléchir, de trouver des solutions, qu'il s'agisse d'épargne supplémentaire, d'assurance-vie... L'information est abondante, mais on peut avoir recours à des tiers de confiance. Le plus important est de s'y intéresser suffisamment tôt. N'attendez pas d'avoir 55 ans ! ●

Rencontre avec Philippe Georges

«QUELLE PART DE LA RICHESSE NATIONALE VOULONS-NOUS DÉPENSER POUR NOTRE SANTÉ?»

Ancien inspecteur général des affaires sociales (IGAS), **Philippe Georges** est expert en sécurité sociale. Il a notamment conseillé plusieurs ministres, mais a aussi dirigé la Caisse nationale des Allocations familiales.



«La France est l'un des dix pays qui ont les meilleurs systèmes de santé au monde.»

AMPHITÉA MAGAZINE: Comment jugez-vous le système de santé français ?

Philippe Georges: Globalement positif. Les indicateurs de santé sont bons et dans les standards européens. Plus précisément, pour le volet résultats sanitaires, les Français vivent plus longtemps et en bonne santé. Pour le volet financier, la Sécurité sociale assure globalement 75 % des dépenses de santé en prenant en charge la quasi-totalité des frais d'hospitalisation et environ 50 % des soins de ville. Arrêtons donc de nous dénigrer: la France est l'un des dix pays qui ont les meilleurs systèmes de santé au monde. Je vais néanmoins pointer deux défauts: les déserts médicaux et la difficulté à bien s'informer. Quel est le bon médecin, le bon protocole, le bon traitement? Le patient lambda du mal à répondre à ces questions.

A. M.: Un bon médecin... c'est une notion un peu subjective, non ?

Ph. G.: Non, le bon médecin est celui qui s'astreint à une formation continue régulière pour être

toujours au fait des dernières avancées médicales. C'est aussi celui qui sait écouter son patient et je trouve sympathique, mais aussi un peu inquiet, le fait que les facultés de médecine sont obligées de mettre en place des formations à l'écoute.

A. M.: Côté finances, les déficits très importants constatés ces dernières années ont tendance à baisser. Le fameux "trou de la Sécu" est-il en train de se combler ?

Ph. G.: Depuis 1995 et la mise en place de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie – l'ONDAM – on constate une vraie maîtrise de l'évolution des dépenses. Attention, celles-ci ne baissent pas et continuent même d'augmenter d'environ 2 % par an. Mais on maîtrise leur évolution et on la rend compatible avec l'évolution des recettes. L'ONDAM se décline en sous-objectifs, plus ou moins bien respectés par les grandes professions médicales concernées. Les libéraux, par exemple, ont, par leur statut même, une grande liberté d'engager des dépenses...

En revanche, cette maîtrise des dépenses de santé met les hôpitaux sous pression avec un manque de personnel, des cadences de travail qui s'accroissent, des dépenses mal couvertes... Cela pose la question suivante: quelle part de la richesse nationale voulons-nous dépenser pour notre santé ?

A. M.: Comment répondre à cette question ?

Ph. G.: Je ne pense pas qu'un référendum d'initiative citoyenne nous demandant quel pourcentage du PIB nous devons consacrer à la santé soit la bonne solution. Il est facile de voter sans penser aux conséquences pour les finances du pays, mais il faudrait de la pédagogie, c'est certain. Les politiques publiques sont devenues très compliquées à mettre en œuvre, à gérer et à comprendre. Les technocrates, si décriés, sont donc nécessaires aujourd'hui, mais cette technicité de la vie politique doit s'accompagner de pédagogie. Le problème avec la protection sociale, c'est que c'est une matière qui n'a pas de statut académique fort. On enseigne le droit de la Sécurité sociale, mais c'est à peu près tout.

A. M.: Qui doit mener cette action d'explication ?

Ph. G.: Les médias tout d'abord, et les plus populaires d'entre eux sont défaillants sur ce point. Les hommes politiques ensuite, à condition qu'ils ne contribuent pas à entretenir l'opacité en employant des expressions idiotes, voire scélérates,

du genre "le train de vie de l'État". Ça ne veut rien dire! Demander la réduction du train de vie de l'État, c'est accrédi-ter l'idée d'un gâchis, déconsidérer l'action des administrations. Il y a certainement des économies à trouver, des doublons à supprimer, des choix à faire, mais pas en créant un rideau de fumée avec une expression "magique" et connotée négativement. Les citoyens aussi ont une responsabilité. Ils doivent s'informer pour connaître et pour comprendre. Hegel disait que la lecture du journal est la prière du matin du citoyen.

A. M.: Le financement de la dépendance est une vraie préoccupation pour les adhérents d'AMPHITÉA. Comment régler ce problème ?

Ph. G.: La dépendance va coûter très cher, c'est certain. L'un des préalables, avant d'imaginer des solutions financières, serait de clarifier les responsabilités pour savoir qui fait quoi. Aujourd'hui, l'assurance maladie finance les soins, les départements financent une partie de l'hébergement et les familles, une autre partie. Cette dilution des responsabilités est l'une des causes du malaise. Mais l'État aura-t-il le courage de renationaliser cette politique ?

A. M.: L'idée d'un cinquième risque vous paraît-elle aller dans le bon sens ?

Ph. G.: Voilà l'une de ces expressions qui montrent la pauvreté du débat! S'agit-il de créer une caisse qui gèrerait le risque dépendance? Cela reviendrait à reprendre leur compétence aux départements. Avant d'évoquer cette solution "en dur", c'est-à-dire assortie d'une nouvelle cotisation et de prestations normées, il faut décider une unité de commandement.

A. M.: Et le recours aux assurances privées ?

Ph. G.: Cette solution n'est pas égalitaire, mais peut-être est-elle nécessaire à une évolution en douceur du problème. Prenons l'exemple de la prise en charge à 100 % pour l'optique, l'audition et les soins dentaires. Au départ, c'est bien une réponse privée qui a existé avant que le gouvernement ne mette en place le reste à charge zéro. Comme on l'a fait aussi pour la retraite complémentaire, peut-être avons-nous besoin de passer par une phase intermédiaire d'économie mixte pour la dépendance avec des contrats privés aux contenus très normés et une réponse collective par la puissance publique. ●

DÉPENDANCE : POURQUOI PAS L'ASSURANCE OBLIGATOIRE ?

Alors que les besoins de financement déjà très importants vont exploser dans les années qui viennent, l'idée d'une assurance contre la perte d'autonomie fait son chemin dans l'opinion publique.

Si la santé est LE sujet de préoccupation majeure pour 83 % des Français, 72 % d'entre eux insistent particulièrement sur le risque de dépendance (enquête Harris Interactive). Craignant la perte d'autonomie, ils savent que la prise en charge de la dépendance coûte cher. Mais, d'une part, ils ont conscience que leurs capacités financières ne sont pas à la hauteur des enjeux, et, d'autre part, ils connaissent mal les solutions qui existent. Il faut dire que le sujet est un vrai casse-tête, même pour les spécialistes. Alors que les financements existants sont déjà notablement insuffisants, les besoins vont exploser d'ici vingt ans, sous l'effet du vieillissement de la population et le coût croissant des maladies neurodégénératives. On estime qu'un Français sur trois âgé de 45 ans aujourd'hui passera au moins un an de sa vie en état de dépendance. Dans les départements et territoires d'Outre-mer, le vieillissement de la population s'accompagne d'une perte d'autonomie plus précoce qui renforce encore l'urgence qu'il y a à trouver des solutions (lire page 22). Qui va payer? La solidarité nationale ou les familles? Sous quelle forme, un impôt, une cotisation, une assurance ?

Une solution assurance AMPHITÉA

AMPHITÉA souscrit pour ses adhérents, auprès d'AG2R LA MONDIALE, une assurance contre le risque dépendance. Ce contrat, baptisé "Assurance Autonomie", est un grand classique sur le marché.

Cinquième risque

On évoque régulièrement la création d'un cinquième risque au sein de la Sécurité sociale. «Cela signifierait une nouvelle cotisation», constate Philippe Georges (lire page 16). Déjà championne du monde des prélèvements obligatoires, la France est-elle prête à alourdir le fardeau des contribuables? Pour notre expert AMPHITÉA, la solution réside peut-être dans un système mixte, mariant argent public et assurance individuelle. Alors que le rapport Libault "Grand âge et autonomie" remis en avril au gouvernement privilégie un financement par l'impôt et semble récuser la voie assurantielle, l'idée d'une assurance obligatoire à souscrire au moment du départ en retraite fait son chemin dans l'esprit des Français.

Voie assurantielle

Si une majorité des personnes interrogées en 2019 dans l'enquête du Cercle de l'Épargne et AMPHITÉA considère que la dépendance relève de la solidarité, l'option de l'assurance reçoit l'assentiment de 37 % des sondés. Ce taux est même de plus de 44 % chez les 65 ans et plus. Les seniors ont donc conscience que face au risque de dépendance, la logique de l'assurance constitue une solution à envisager. Ce sentiment est plus prégnant chez les Français dont les revenus mensuels dépassent 4 000 euros ou chez les travailleurs non-salariés. Une chose est sûre en tout cas: les Français ne souhaitent pas que l'on finance la perte d'autonomie en récupérant autant que possible sur la succession. Dans leur esprit l'héritage est sacré! De même, ils ne souhaitent pas que l'on oblige les enfants ou petits-enfants de la personne dépendante à participer financièrement à sa prise en charge. ●

Rapport Libault: un financement important et public

Aboutissement d'une vaste concertation nationale, le rapport Libault, remis au gouvernement, trace les pistes du projet de loi sur la dépendance que devrait présenter à l'automne la ministre de la Santé, Agnès Buzyn.

Riche de 175 propositions, ce rapport prévoit une augmentation de 35 % d'ici à cinq ans des dépenses publiques consacrées à la prise en charge de la perte d'autonomie. «Nous avons besoin d'un financement important et public», a commenté la ministre, en rappelant que "le mur" de la dépendance se rapproche de nous.

Parmi les mesures préconisées par le rapport, la création d'un guichet unique pour les personnes âgées et les aidants dans chaque département, avec la mise en place des Maisons des aînés et des aidants, une revalorisation des salaires des services d'aide à domicile, une hausse de 25 % du taux d'encadrement dans les EHPAD, ou encore un plan de rénovation immobilière pour les établissements d'accueil.

Mais deux autres mesures risquent surtout de plomber les finances publiques: d'une part, la création d'un reste à charge de 300 euros pour les personnes dont les revenus mensuels sont compris entre 1 000 et 1 600 euros, d'autre part, la mise en place d'un congé payé pour les 3,9 millions de proches aidants. D'ici 2024, ce sont 6,2 milliards d'euros de plus qu'il va falloir trouver pour financer la dépendance.

www.amphitea.com



EN SAVOIR +
RENDEZ-VOUS SUR LE site amphitea.com

Audit de protection sociale : objectif sérénité

Vous êtes adhérent d'AMPHITÉA, votre situation a évolué et vous n'avez pas réalisé d'audit de protection sociale depuis longtemps ? Votre magazine vous dit tout sur cette véritable spécialité du groupe AG2R LA MONDIALE qui permet, en toute confidentialité et sans aucun engagement, de réaliser un bilan complet de sa situation personnelle et/ou professionnelle présente et à venir. Une manière de préparer son avenir et celui de ses proches en toute connaissance de cause.



Conseillère au sein du réseau AG2R LA MONDIALE en Ile-de-France, **Florence Carvalho** est spécialisée dans le Marché des professionnels. Elle présente pour AMPHITÉA la manière dont elle pratique cet audit.

AMPHITÉA MAGAZINE: Comment se déroule un audit de protection sociale? Quelles en sont les grandes étapes?

Florence Carvalho: Un audit se déroule en deux entretiens. Le premier est consacré à la prise d'informations, le second à la restitution, au diagnostic et aux préconisations. La première étape permet d'établir une photographie des droits existants du client, selon sa situation personnelle et familiale, son statut professionnel, ses revenus, etc. Au cours de la deuxième étape, le logiciel très innovant que nous avons développé en interne, nous permet de faire une restitution très visuelle, avec des graphiques qui permettent au client de bien voir où il en est. On découvre ainsi parfois qu'il est *sur-couvert*, notamment au vu des changements qui sont intervenus dans sa vie. Ce compte rendu met en lumière les points d'optimisation possibles et, si le client souhaite combler les carences pointées par le bilan, nous lui proposons des solutions sur mesure.

A.M.: Dans quel état d'esprit vos clients abordent-ils l'audit?

F. C.: Ils ont généralement la tête dans le guidon au quotidien et sont heureux de se poser un moment pour aborder sérieusement la question de leur protection sociale. Beaucoup ont déjà souscrit des contrats, mais ne connaissent plus les droits qui y sont associés. Ils ont même du mal à s'y retrouver dans tout ce qui est obligatoire, notamment dans le domaine de la retraite qui est assez opaque en France... Pour beaucoup aussi, leur environnement familial et professionnel a changé et ils ressentent le besoin de faire le point.

A.M.: La prise de renseignement ne paraît-elle pas parfois un peu intrusive?

F. C.: Si nous voulons être efficaces et délivrer les bons conseils, un maximum de transparence est nécessaire, d'autant que tout reste confidentiel. Les questions les plus délicates sont celles qui ont pour hypothèse le décès du client. Nous sommes alors amenés à poser des questions qui remuent, surtout si notre interlocuteur n'a pas déjà réfléchi de lui-même au sujet en envisageant sa disparition et les

conséquences pour ses proches. Les questions portant sur le patrimoine sont également un peu "touchy". Certains clients nous disent après l'entretien qu'on en sait plus sur eux que leur banquier, voire même que leur conjoint ! Vous aurez compris qu'une relation de confiance doit absolument s'installer et c'est d'ailleurs la volonté du groupe de mettre en place un accompagnement et un suivi le plus personnalisé possible.

A. M. : Dans quel état d'esprit vos clients ressortent-ils généralement de l'audit?

F. C.: Ils sont déjà globalement heureux d'y voir plus clair. Et une fois que les solutions préconisées ont été mises en place, ils sont soulagés, plus sereins face à l'avenir. Quand un client me dit: «Je vais pouvoir partir en vacances tranquille», je sais que je lui ai vraiment apporté de la sérénité.

A. M. : Cet audit n'est assorti d'aucune obligation pour le client?

F. C.: Non, il est gratuit, confidentiel et sans engagement. Notre démarche de conseil doit être globale et neutre. L'idée est vraiment de pointer les points forts et les points faibles afin que le client, s'il le souhaite, puisse adapter sa protection à ses besoins, à ses priorités et à ses moyens.

Vous souhaitez bénéficier en priorité d'un audit de protection sociale ? Écrivez-nous à amphitea@amphitea.com et nous transmettrons votre demande à notre partenaire.

Découvrez l'audit de protection sociale complet sur notre site.

www.amphitea.com



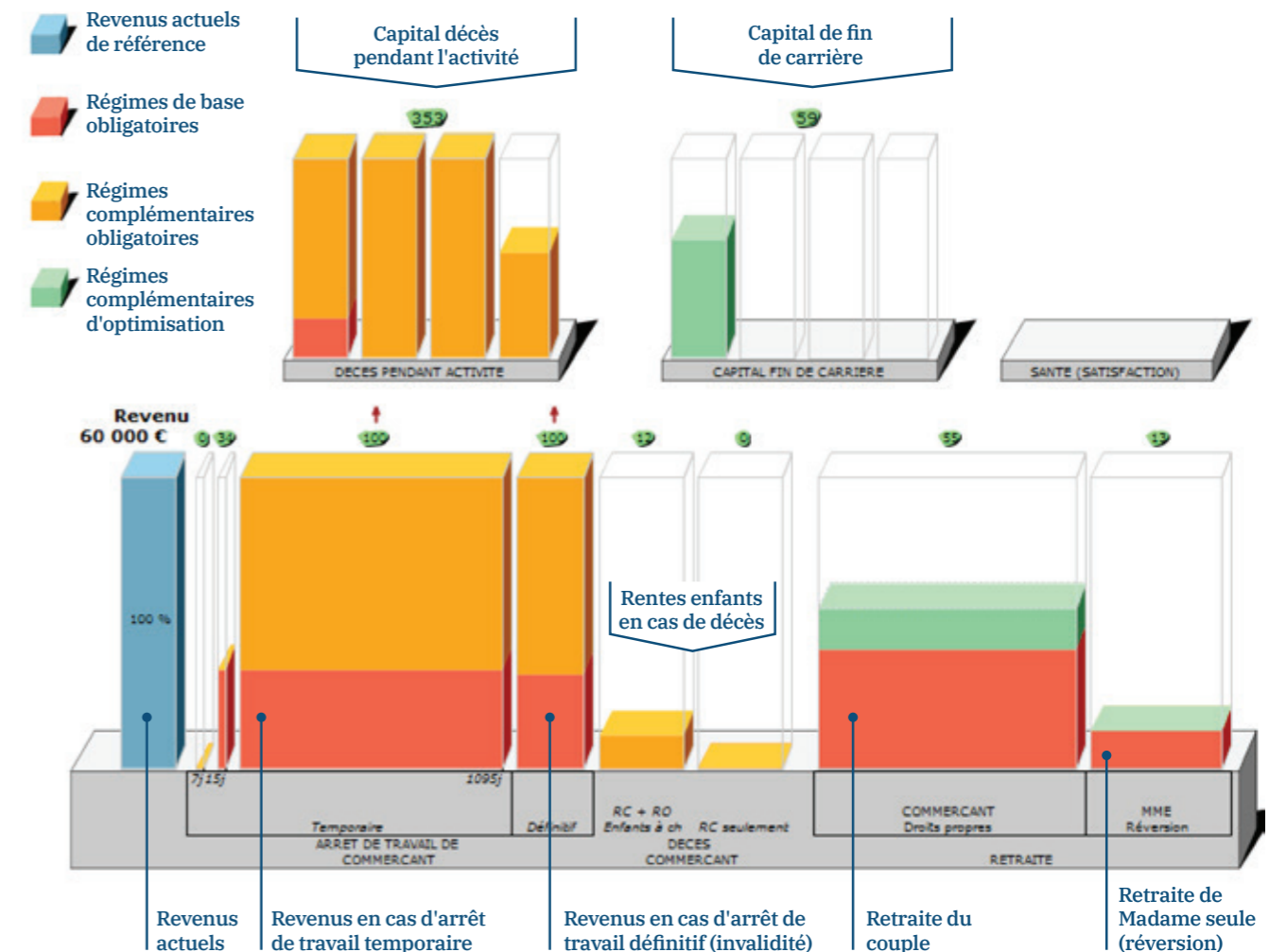
EN SAVOIR +
RENDEZ-VOUS SUR LE site amphitea.com

L'exemple de Patrick et Nathalie

- Patrick, agent immobilier à Rennes, vient d'avoir 40 ans.
- Marié avec Nathalie depuis 6 ans, sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, ils ont deux enfants à charge de 4 et 7 ans.
- Il n'a pas fait de donation au dernier vivant, ni de testament.
- Il perçoit une allocation de gérance de 60 000 € et Nathalie est salariée avec un salaire brut de 36 000 €.
- Il souhaite savoir quelles sont ses garanties actuelles pour se protéger lui et sa famille.



Rapport de l'audit de protection sociale remis à Patrick



Audit de protection sociale : des adhérents AMPHITÉA témoignent



« Une démarche très utile pour moi et ma famille. »

Carole Verhoeven

42 ans, agent immobilier administrateur de biens à Dunkerque.

« J'ai réalisé un audit de protection sociale il y a quatre ans et cette démarche a été très utile pour moi et ma famille. Même si on rencontre régulièrement son conseiller sur des aspects ponctuels de sa situation personnelle, c'est bien de pouvoir se poser une heure ou deux avec lui et un spécialiste pour faire un bilan complet incluant son conjoint et ses enfants. Quel est notre endettement, notre patrimoine ? A-t-on pris suffisamment de dispositions pour protéger correctement sa famille ? C'est l'occasion aussi de se poser des questions très sérieuses sur la vie et la mort. Des questions qu'on a tendance à éluder ou auxquelles on n'a pas forcément de réponse si l'on n'a pas le courage de les aborder. En ce qui me concerne, par exemple, j'avais réalisé un investissement immobilier en pensant à ce que je pourrais laisser si j'avais pris la précaution de prendre une assurance pour le crédit, je n'avais pas pensé qu'ils auraient à faire face à des frais de succession. J'ai donc pu corriger cet oubli en souscrivant une assurance avec capital décès qui permettra, si besoin, de payer ces droits de succession. C'est tout l'intérêt du travail du spécialiste de l'audit que de nous alerter sur des points sensibles et de nous proposer des solutions concrètes. »



« Des outils de très grande qualité. »

Fabrice Heuvarde

34 ans, expert-comptable et commissaire aux comptes à Paris.

« En tant qu'expert-comptable, je propose régulièrement à mes clients d'avoir recours à l'audit de protection sociale d'AG2R LA MONDIALE. Très souvent, ils viennent me voir en ayant déjà leur propre conseiller. Cependant, le groupe est une grande "maison" : solide, sérieuse, stable. Par ailleurs, les outils utilisés dans l'audit sont de très grande qualité, au même titre que les comptes rendus. Avoir deux regards différents sur la situation d'un client est intéressant et permet d'arbitrer ensuite avec plus de pertinence. J'apprécie particulièrement, tout comme mes clients, le recours à une personne externe du cabinet (expert sur le sujet) au cours d'un rendez-vous physique. Ça valorise clairement ma mission d'expert-comptable et de conseil du chef d'entreprise. »



« Une relation humaine forte »

Jean-Marie Pestel

60 ans, distributeur de produits horticoles méditerranéens à Albi.

« Lorsque j'ai réalisé mon audit de protection sociale, il y a maintenant pas mal d'années, je cherchais à la fois une protection technique de qualité, mais aussi une relation humaine forte. Avec le recul, je peux dire que j'ai trouvé exactement ce que je cherchais chez AG2R LA MONDIALE. La singularité du groupe est qu'il propose une couverture de qualité, mais aussi un accompagnement humain avec la volonté de développer le service aux clients. C'est précieux aujourd'hui, quand d'autres assureurs plongent dans le dumping pour attirer le chaland ! Seul bémol, j'ai rencontré des difficultés dans la gestion d'un dossier d'indemnisation, mais mes correspondants régionaux ont pris les choses en main et, là encore, le facteur humain a joué pleinement. En résumé, je peux donc dire que je suis satisfait de mon prestataire qui a su m'écouter et répondre à mes besoins avec une grande franchise. »



« Il est plus que temps que je le fasse ! »

Colette Miniépoullé

59 ans, chirurgien-dentiste à Sainte-Clothilde – La Réunion.

« Cela fait plusieurs années que je dois réaliser cet audit de protection sociale et patrimoniale. J'ai tardé pour plusieurs raisons : des changements dans ma vie personnelle, une transition dans l'organisation de mon cabinet, mais aussi le départ et le remplacement de mon conseiller du réseau AG2R LA MONDIALE, sans oublier le fait que, comme beaucoup de professionnels libéraux, je travaille beaucoup. Quand on est passionnée par son métier, qu'on se forme en permanence, bref, qu'on a « le nez dans le guidon » cela incite à remettre toujours à demain. Mais je suis décidée à faire cet audit. J'avance en âge et il faut que je m'occupe un peu plus de moi. C'est très important de faire le point sur ce que j'espère de l'avenir, de ma retraite et d'anticiper des mesures correctrices en fonction de mes attentes. Il est plus que temps que je le fasse ! »

Rencontre avec Philippe Dabat

« LA PROTECTION SOCIALE EST INTIMEMENT LIÉE À LA RICHESSE CRÉÉE »

Membre du comité de direction, en charge des assurances de personne d'AG2R LA MONDIALE, **Philippe Dabat** plaide pour une adaptation de notre système de protection sociale.



« Nous entrons dans une période où le système existant fait face à ses limites, du fait de son mode de financement. »

AMPHITÉA MAGAZINE : Comment se porte le système français de protection sociale ?

Philippe Dabat : Globalement, il fonctionne plutôt bien et il est aujourd'hui reconnu dans le monde entier. Ce qui est remarquable, c'est qu'il a été conçu il y a 74 ans et qu'il a su évoluer pour s'adapter à des fondamentaux qui ont énormément changé, notamment l'augmentation très importante de la population française et l'allongement d'une vingtaine d'années de notre espérance de vie. À cela s'ajoutent les évolutions réglementaires qui apportent leur lot de modifications et des marchés globalement chahutés. Rappelons que l'histoire de notre groupe remonte au début du XX^e siècle et qu'il a su s'adapter en permanence à l'évolution du système français de protection sociale.

A. M. : Faut-il continuer à l'adapter ?

Ph. D. : Oui, ce système est perfectible. Les crises sociales montrent que les attentes en termes de solidarité évoluent. Il faut réformer les retraites, maîtriser la croissance des dépenses de santé,

trouver des solutions pour prendre en charge de nouveaux risques tels que la dépendance. Notre système a su évoluer continuellement depuis la guerre, malgré certaines mesures difficiles – je pense notamment à la mise en place de la CSG ou encore les évolutions des retraites – mais ce système a fait la preuve de sa grande robustesse et de sa grande capacité de résilience et il n'a pas fini de s'adapter aux tendances de fond de la société.

A. M. : Quelle doit être la part de l'effort individuel dans la prise en charge des problèmes ?

Ph. D. : Notre système repose sur des régimes obligatoires qui ont pris une part très importante dans la prise en charge des assurés, surtout en santé. Avec les contraintes de financement, les solidarités intermédiaires, au rang desquelles notre groupe s'inscrit en tant qu'acteur paritaire et mutualiste, ont un rôle important à jouer. L'effort se répartit entre l'entreprise et les branches professionnelles, qui assurent leurs salariés face aux risques de maladie, d'invalidité, de décès, de vieillesse, et l'individu, qui peut compléter une telle couverture en fonction de ses propres besoins. L'augmentation de l'espérance de vie vient questionner d'ailleurs notre système. S'il s'agit d'une bonne nouvelle en soi, les personnes âgées s'attendent légitimement à percevoir leurs retraites jusqu'à la fin de leur vie et à ce que leur pouvoir d'achat ne diminue pas. De plus, on ne vieillit pas forcément en bonne santé et l'augmentation des maladies neurodégénératives entraîne une prise en charge financière plus coûteuse. La question qui se pose est donc celle du modèle que nous souhaitons pour notre pays afin de porter une ambition de solidarité. Nous entrons dans une période où le système existant fait face à ses limites, du fait de son mode de financement car la protection sociale est intimement liée à la richesse créée. La redéfinition d'un modèle français de solidarités suppose des choix politiques et un consensus au sein de la société française.

A. M. : On a l'impression que tout le monde n'est pas conscient de cette équation "besoins-moyens" dans notre pays ?

Ph. D. : Il s'agit de sujets éminemment politiques, notamment la santé et la retraite. Naturellement,

il y a un réflexe d'aborder de tels enjeux avec le prisme de sa propre situation personnelle. Cela souligne le besoin de pédagogie lors des débats citoyens. Les responsables politiques devront dessiner de manière consensuelle les contours d'un nouveau système. Le système de protection sociale d'un pays présente une dimension fortement culturelle. Chaque pays dispose d'un système en lien avec son histoire, son économie et sa situation politique. Il n'y a pas de modèle universel ! Je laisse aux responsables politiques, le soin d'écouter et de proposer les fondements d'un nouveau modèle.

A. M. : Votre place de leader français de la protection sociale en assurance des personnes vous donne-t-elle des obligations particulières ?

Ph. D. : Elle nous confère des devoirs en effet. En premier lieu, envers nos nombreux assurés : 15 millions de personnes et près de 510 000 entreprises. Nous devons œuvrer à toujours mieux les connaître pour anticiper leurs besoins et leur offrir des solutions adaptées. Nous voulons bâtir ce groupe sur un modèle vertueux de performance économique : notre deuxième obligation est donc d'offrir à nos assurés à la fois une maîtrise des coûts et de bons rendements de nos produits. Enfin, nous avons le devoir d'innover en permanence pour apporter de nouveaux services. Nous nous différencions des autres acteurs par nos valeurs paritaires et mutualistes, qui se reflètent notamment dans notre engagement sociétal en faveur de nos clients les plus fragiles. Ces actions d'accompagnement social peuvent être individuelles ou collectives, mais elles sont toutes porteuses d'une forte solidarité. ●



AMPHITÉA compte 10% de ses adhérents en Outre-mer, où les enjeux de protection sociale seront majeurs dans les prochaines années.



Un défi particulier pour les Outre-mer

Qu'elle soit marquée par un vieillissement accéléré, comme aux Antilles et à La Réunion, ou par une forte natalité, comme en Guyane, la démographie des Outre-mer appelle une protection sociale renforcée.

De part leur démographie particulière, les territoires ultramarins proposent à la France un défi spécial en matière de protection sociale. Un défi pour lequel AG2R LA MONDIALE est prêt à apporter sa contribution, comme l'explique Joël Destom, directeur des Outre-mer du groupe et administrateur de votre Association. « Alors que le gouvernement planche sur un nouveau système pour la retraite et que la loi PACTE va modifier profondément l'architecture de la retraite supplémentaire, un déchiffrement des nouvelles dispositions sociales est indispensable pour tirer le meilleur parti de la nouvelle organisation qui se met en place », explique-t-il. Le groupe a, dans ce but, organisé des réunions d'informations dans les bassins atlantique et pacifique, en coopération le plus souvent avec AMPHITÉA. « Un tel déchiffrement doit permettre de réfléchir à l'optimisation des dispositifs actuels de retraite supplémentaire pour se projeter de la meilleure des façons possibles, précise Joël Destom. Il s'agit finalement de répondre aux questions suivantes : quels sont les outils d'optimisation des régimes obligatoires et supplémentaires que le législateur met à disposition ? Comment organiser et assurer au mieux son revenu futur dans un cadre contraint, mais laissant toutefois la place à des opportunités ? »

LES ANTILLES

D'ici à 2030, la Guadeloupe et la Martinique compteront plus de seniors de 60 ans et plus, que de jeunes de moins de 20 ans. À peine dix ans plus tard, elles seront les deux

plus vieux départements de France. Pour Joël Destom, « l'absence d'anticipation sur l'appropriation des dispositifs existants et à venir pour une optimisation de la protection sociale – que ce soit dans l'entreprise ou dans la famille – pourrait peser autant que l'accélération du processus de vieillissement et son ampleur. »

LA RÉUNION

À La Réunion, ce sont la qualité et les paramètres du vieillissement qui sont préoccupants, l'INSEE relevant un niveau de dépendance pour les personnes âgées de 50 à 59 ans comparable à celui des personnes âgées de 70 à 79 ans dans l'hexagone. Fragilité, vulnérabilité et pauvreté caractérisent la population âgée réunionnaise avec une offre d'hébergement bien inférieure à celle recensée en France hexagonale. « Cette problématique, constate Joël Destom, fait écho aux orientations données à l'engagement sociétal du groupe qui y voit un sujet central de solidarité, plus que jamais au cœur des relations entre le public et le privé. »

LA GUYANE

En Guyane, l'émergence d'une « nouvelle société » liée à une mutation démographique rapide renforce les enjeux de la protection sociale. S'appuyant sur 50 années de présence et d'expertise du groupe dans ce département, Joël Destom, constate que « les solutions assurantielles individuelles et col-

lectives s'y développent, sans pour autant remplacer complètement les logiques de solidarité, souvent organisées au sein des différentes communautés. » Pour lui, « la construction de la protection sociale complémentaire met en exergue un véritable enjeu d'inégalité ou d'égalité sociale. »

Nouvelle-Calédonie et Polynésie

En Nouvelle-Calédonie, c'est le système de pensions de retraite qui est au cœur des réflexions. Cette actualité est notamment renforcée par les réflexions du gouvernement et les travaux des partenaires sociaux. En Polynésie française également, c'est l'assurance vieillesse qui est en débat, après l'adoption par le gouvernement local d'une loi de pays réformant les retraites. Nous reviendrons plus en détail sur ces deux problématiques régionales dans un prochain numéro de votre magazine consacré à la retraite.

Pour en savoir plus

Retrouvez tous les articles publiés par Joël Destom sur le site web Outremer360.com à la rubrique « Experts ».

« IL FAUT FAIRE L'EUROPE SOCIALE »

Jean-Claude Fluhr est président de l'Institut de la protection sociale européenne.



AMPHITÉA MAGAZINE: Vous venez d'être élu président de l'Institut de la protection sociale européenne. Pensez-vous qu'il faut plus d'Europe, notamment en matière de protection sociale ?

Jean-Claude Fluhr: Je crois en l'Europe et je crois qu'il n'y aura pas de salut pour notre pays si nous restons franco-français. Il faut absolument faire cette Europe sociale dont on parle depuis trop longtemps, notam-

ment en harmonisant nos politiques. La sortie chaotique de la Grande-Bretagne de l'Union est d'ailleurs sans doute une bonne chose, car depuis le début du feuilleton du Brexit et depuis que les Britanniques ont compris ce qu'ils risquent de perdre, on n'entend plus les populistes européens...

Retrouvez l'intégralité de l'interview de Jean-Claude Fluhr sur www.amphitea.com

www.amphitea.com



EN SAVOIR +
QUESTIONS
À JEAN-CLAUDE FLUHR

PROTECTION SOCIALE : OÙ LA RETROUVE-T-ON SUR SON BULLETIN DE SALAIRE ?

Pas facile de s'y retrouver dans les différentes rubriques, lignes et colonnes qui composent un bulletin de salaire. Chaque salarié sait que lui-même et son employeur ont l'obligation de payer un certain nombre de cotisations sociales. Mais pour quels montants ? Et pour financer quoi ? Le droit de cotiser, c'est aussi le droit de savoir.

Pour y voir plus clair, rendez-vous sur www.amphitea.com



www.amphitea.com



EN SAVOIR +
RENDEZ-VOUS SUR LE
SITE AMPHITEA.COM

ENQUÊTE 2019

LES FRANÇAIS, LA RETRAITE ET L'ÉPARGNE



LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

AG2R LA MONDIALE

AMPHITÉA
Association d'adhésion partenaire d'AG2R LA MONDIALE

DÉCOUVREZ TOUS LES RÉSULTATS ET ANALYSES SUR AMPHITEA.COM

www.amphitea.com



EN SAVOIR +
QUESTIONS
À PHILIPPE CREVEL

L'ASSURANCE D'ÊTRE INFORMÉ TOUTE L'ANNÉE



AMPHITEA.COM

Pour suivre l'actualité de l'assurance et mieux la comprendre sur votre mobile, tablette, ordinateur.

- ✓ Une complémentarité avec votre magazine
- ✓ Des formats d'information innovants :
 - Vidéos
 - Animations
 - Infographies
- ✓ Une lettre d'informations pour suivre l'actualité de la protection sociale et patrimoniale

AMPHITÉA MAGAZINE

- ✓ Un magazine thématique trois fois par an
- ✓ Des dossiers approfondis sur la santé, la prévoyance, l'épargne et la retraite
- ✓ Des renvois vers amphitea.com

RÉSEAUX SOCIAUX

✓ Dialoguez avec votre association et partagez les informations qui vous intéressent



AMPHITÉA info

Mars 2019 #1